

**2012-02-06**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE NAMUR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 6<sup>ième</sup> jour de février 2012 à 19 h 30 à la salle du conseil située au 996 rue du Centenaire, Namur, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Diane Dorion, conseillère #2;           Lorne Graham, conseiller #3;  
Marianne Labelle, conseillère #4   Patrick Blanc, conseiller #5  
Josée Dupuis, conseillère #6

Le conseiller Jean Claude Labrie est absent.

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, monsieur Gilbert Dardel  
La directrice générale adjointe et secrétaire trésorière, Diane Thibault, est aussi présente.

Le directeur des incendies, Jean-Luc Gravel, la présidente des Loisirs Mélanie Dardel et la responsable de la bibliothèque Tammie Leggett, sont aussi présents.

**1.0 CONSTATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président de la séance confirme qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 19h30.

**2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**R2012-02-01       Il est proposé par madame la conseillère Diane Dorion**

**QUE** l'ordre du jour suivant soit adopté :

- 1.0 Constatation du Quorum et ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
  - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2012
  - 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 16 janvier 2012
  - 3.3 Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 24 janvier 2012
  - 3.4 Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 26 janvier 2012
- 4.0 Période de l'assistance
- 5.0 Informations aux membres du conseil
  - 5.1 Rapport du comité de la voirie
  - 5.2 Rapport du comité de la cueillette des ordures et des matières recyclables
  - 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme
  - 5.4 Rapport du comité des loisirs, sports et socio culturel
  - 5.5 Rapport du comité administratif/ressources humaines/politique familiale/communication
  - 5.6 Rapport du comité du service incendie
  - 5.7 Rapport du maire
- 6.0 Résolutions
  - 6.1 Reconduction du dépôt de rôle 2013-2014-2015
  - 6.2 Renouvellement de l'entente annuelle avec la Société Canadienne de la Croix-Rouge
  - 6.3 Offre de service de Dunton Rainville
  - 6.4 Achat d'une souffleuse avec Équipements St-André Inc.

- 6.5 Demande de soutien financier par le Comité Régional Troisième Âge Papineau
- 6.6 Demande de don pour la Super Fête Marius Fournier déposée par la Corporation des Loisirs de Papineau
- 6.7 Projet Club d'astronomie
- 6.8 Inscription de l'officier en bâtiment et environnement au congrès de la COMBEQ
- 6.9 Souper bénéfique au profit de la Résidence Le Monarque
- 6.10 Inscription de candidats à la formation Programme Ami – Service sécurité Incendie
- 6.11 Café Internet à St-Émile et à Lac-des-Plages
- 6.12 Transferts de fonds de la municipalité de Namur à Comité Fêtes Namuroises
- 6.13 Demande d'une subvention à CLD Papineau pour panneaux patrimoine et signataires désignés pour la demande
- 6.14 Demande de commandite pour l'activité Golf sur neige organisée par les pompiers de Namur
- 7.0 Finances
  - 7.1 Activités financières
  - 7.2 Approbation des comptes fournisseurs au 31 janvier 2011
- 8.0 Seconde période de l'assistance
- 9.0 Varia
  - 9.1 Correspondances diverses
- 10.0 Levée de la séance

**Adoptée à l'unanimité.**

### **3.0 Adoption des procès verbaux**

#### **3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2012**

**R2012-02-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham**

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2012 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Diane Thibault.

#### **3.2 Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 16 janvier 2012**

**QUE** le procès-verbal de la séance spéciale du 16 janvier 2012 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire trésorière, madame Diane Thibault.

#### **3.3 Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 24 janvier 2012**

**QUE** le procès-verbal de la séance spéciale du 24 janvier 2012 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire trésorière, madame Diane Thibault

#### **3.4 Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 26 janvier 2012**

**QUE** le procès-verbal de la séance spéciale du 26 janvier 2012 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire trésorière, madame Diane Thibault

**Adoptée à l'unanimité**

### **4.0 PÉRIODE DE L'ASSISTANCE**

#### **5.0 INFORMATIONS AUX MEMBRES DU CONSEIL**

- 5.1 Rapport du comité de la voirie a été déposé.
- 5.2 Rapport du comité de la cueillette des ordures a été déposé.
- 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme n'a pas été déposé.
- 5.4 Rapport du comité des loisirs, sports et socio culturel a été déposé.
- 5.5 Rapport du comité administratif/ressources humaines/politique familiale/communication a été déposé.
- 5.6 Rapport du comité service incendie a été déposé.
- 5.7 Rapport du maire n'a pas été déposé.

## **6.0 RÉSOLUTIONS**

### **6.1 Reconduction du dépôt de rôle 2013-2014-2015**

**R2012-02-03 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle**

**QUE** le dépôt de rôle pour les années 2013-2014-2015 soit reconduit.

**Adoptée à l'unanimité**

### **6.2 Renouvellement de l'entente annuelle avec la Société Canadienne de la Croix-Rouge**

**ATTENDU** que les municipalités locales doivent prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres;

**ATTENDU** que les municipalités doivent protéger la vie, la santé, l'intégrité des personnes et des biens lors de sinistres;

**ATTENDU** la volonté de la Municipalité de Namur et de la Croix-Rouge de convenir d'une entente écrite ;

**ATTENDU** que la contribution annuelle demandée pour les municipalités de moins de 1 000 habitants est de 150 \$ pour l'année 2012;

**R2012-02-04 Il est proposé par madame la conseillère Diane Dorion**

**QUE** le montant de 150 \$ soit payé à la Société canadienne de la Croix-Rouge pour l'année 2012.

**Adoptée à l'unanimité**

### **6.3 Offre de Service de Dunton Rainville**

**ATTENDU QUE** Me Rino Soucy, de Dunton Rainville, avocats, a déposé une offre de service de consultation téléphonique pour un montant de 700 \$ par année, taxes et déboursés en sus, peu importe le nombre d'heure ou d'appels;

**ATTENDU** que ce service comprend l'étude et l'analyse des projets de règlements et de résolutions;

**ATTENDU** que pour les dossiers où un procès aura lieu, le taux horaire sera de 150 \$/ l'heure maximum pour tous les dossiers;

**R2012-02-05 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham**

**QUE** l'offre de service déposé par Dunton Rainville, avocats, soit acceptée aux conditions ci-dessus citées.

**Adoptée à l'unanimité**

### **6.4 Achat d'une souffleuse avec Équipements St-André Inc.**

**ATTENDU** que pour effectuer l'entretien de la patinoire l'achat d'une souffleuse s'avère nécessaire;

**ATTENDU** que le coût de la souffleuse est de 1 310.05, taxes en sus, avec le fournisseur Les Équipements St-André inc.

**R2012-02-06 Il est proposé par madame la conseillère Josée Dupuis**

**QUE** la municipalité procède à l'achat de la souffleuse pour un montant de 1 310.05, taxes en sus, chez le fournisseur Les Équipements St-André inc.

**Adoptée à l'unanimité**

### **6.5 Demande de soutien financier par le Comité Régional Troisième Âge Papineau**

ATTENDU que le Comité régional Troisième Âge Papineau a déposé une demande de soutien financier pour l'année 2012

**R2012-02-07 Il est proposé par monsieur le conseiller Patrick Blanc**

QU'UN montant de 100 \$ soit remis à titre de don au Comité Régional Troisième Âge Papineau

Adoptée à l'unanimité

### **6.6 Demande de don pour la Super Fête Marius Fournier déposée par la Corporation des Loisirs de Papineau**

ATTENDU que la Corporation des Loisirs de Papineau a déposé une demande de don pour la Super Fête Marius Fournier

**R2012-02-08 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham**

QU'UN montant de 50 \$ soit donné à titre de don à la Corporation des Loisirs de Papineau.

Adoptée à l'unanimité

### **6.7 Projet Club d'Astronomie**

ATTENDU que madame Mélanie Dardel a déposé une demande auprès de la Municipalité de Namur pour parrainer son projet d'instaurer un Club d'Astronomie;

ATTENDU que cette demande de subvention auprès du FRIJ 2009-2014 se fait dans le cadre d'un projet jeunesse locale.

**R2012-02-09 Il est proposé par madame la conseillère Josée Dupuis**

QUE la municipalité de Namur parraine madame Mélanie Dardel pour le projet « Club d'astronomie » à Namur, dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse de la Table Jeunesse Outaouais;

QUE la municipalité de Namur assure un investissement de 2 500 \$ en équipement (téléscope professionnel), dans le projet « Club d'astronomie », dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse de la Table Jeunesse Outaouais;

QUE la municipalité de Namur dépose une demande de financement de 7 000\$ pour le projet « Club d'astronomie » dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse de la Table Jeunesse Outaouais

Adoptée à l'unanimité

### **6.8 Inscription de l'officier en bâtiment et environnement au congrès de la COMBEQ**

ATTENDU que le congrès de la COMBECQ se tiendra les 26, 27 et 28 avril 2012 au Fairmont Tremblant;

ATTENDU que le coût d'inscription est de 550 \$, taxes en sus;

ATTENDU que le coût pour l'hébergement est de 159 \$, taxes en sus;

ATTENDU que les coûts sont partagés moitié/ moitié avec la municipalité de St-Émile-de-Suffolk

**R2012-02-10 Il est proposé par madame la conseillère Diane Dorion**

QUE la municipalité de Namur avise la municipalité de St-Émile-de-Suffolk de son acceptation de l'inscription de l'officier en bâtiment et environnement, monsieur Jean-Pierre Provost, au congrès de la COMBEQ

**QUE** la municipalité de St-Émile procède à cette inscription et qu'elle facture la municipalité de Namur par la suite les coûts reliés à ce Congrès.

**Adoptée à l'unanimité**

### **6.9 Souper bénéfique au profit de la Résidence le Monarque**

**ATTENDU** qu'une invitation a été déposée par la députée Mylène Freeman pour un souper bénéfique au profit de la Résidence le Monarque;

**ATTENDU** que le coût du billet est de 100 \$;

**R2012-02-11 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham**

**QUE** la municipalité de Namur réserve deux billets pour ce souper bénéfique au nom de monsieur le maire Gilbert Dardel;

**QUE** monsieur le maire Gilbert Dardel remboursera l'un des billets qui aura été réservé pour lui-même et son épouse.

**Adoptée à l'unanimité**

### **6.10 Inscription de candidats à la formation Programme Ami – Service Sécurité Incendie**

**ATTENDU** que les candidats suivants ont été retenus pour une formation au Programme Ami pour le Service de sécurité incendie de Namur :

Monsieur Brian Godin  
Mademoiselle Stéphanie Turpin  
Monsieur Simon Quenneville  
Monsieur Patrick Gosselin  
Monsieur Rémi Hotte

**ATTENDU** que les heures de formation des candidats retenus seront payées après chacun des blocs qu'ils auront suivis et réussis;

**R2012-02-12 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle**

**QUE** le directeur du Service incendie de Namur, monsieur Jean-Luc Gravel, procède à l'inscription des candidats retenus à la formation Programme Ami.

**Adoptée à l'unanimité**

### **6.11 Café internet à St-Émile et à Lac-des-Plages**

**ATTENDU** qu'une demande d'appui a été déposée par madame Louise Boudreault, conseillère de St-Émile-de-Suffolk et responsable du projet, pour la création de 2 Cafés Internet dont l'un à St-Émile et l'autre à Lac-des-Plages;

**ATTENDU** que ces Cafés Internet seront à la disposition des citoyens des municipalités participantes;

**ATTENDU** que différents cours d'informatique seront offerts à prix minimes;

**ATTENDU** qu'un montant entre 300 \$ et 600 \$ par année est prévu par municipalité participante pour défrayer les coûts de formation;

**R2012-02-13 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham**

**QUE** la municipalité de Namur adhère à ce projet et qu'un montant de 300 \$ soit versé pour l'année 2012.

**Adoptée à l'unanimité**

## **6.12 Transferts de fonds de la municipalité de Namur à Comité des Fêtes Namuroises**

Le conseiller monsieur Lorne Graham informe les membres qu'il s'abstient de voter puisqu'il siège sur le Comité des Fêtes Namuroises.

**ATTENDU** qu'un montant totalisant 22 846 \$ a été remis à la municipalité de Namur par la MRC de Papineau dans le cadre de la subvention du Pacte rural et de la subvention du Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD);

**ATTENDU** qu'un montant de 12 692.00 \$ doit être appliqué dans le cadre de la subvention du Pacte rural accordée à la municipalité de Namur;

**ATTENDU** qu'un montant de 10 154.00 \$ doit être appliqué dans le cadre de la subvention du Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD);

**R2012-02-14 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Laballe.**

**QUE** la municipalité de Namur émette un chèque au montant de 10 154.00 \$ à l'ordre du Comité des fêtes Namuroises

**Adoptée à l'unanimité.**

## **6.13 Demande d'une subvention à CLD Papineau pour panneaux patrimoine et signataires désignés pour la demande.**

**ATTENDU** que la municipalité de Namur désire déposer une demande au montant de 1000\$ auprès du CLD Papineau dans le cadre d'une subvention Fonds de développement culture et patrimoine

**R2012-02-15 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham**

**QUE** monsieur le maire Gilbert Dardel et madame la directrice générale Diane Thibault soient et sont mandatés pour déposer cette demande de subvention

**QUE** monsieur le maire Gilbert Dardel et madame la directrice générale Diane Thibault soient et sont mandatés à titre de signataires désignés pour tous les documents concernant cette demande de subvention.

**Adoptée à l'unanimité**

## **6.14 Demande de commandite pour l'activité Golf sur neige organisée par les pompiers de Namur.**

Madame la conseillère Marianne Labelle informe les conseillers qu'elle s'abstient de voter car elle est sur le comité organisateur de cette activité.

**ATTENDU** que le Service d'incendie de Namur a déposé une demande de commandite pour leur activité Golf sur neige qui se tiendra le 18 février 2012.

**R2012-02-16 Il est proposé par monsieur le conseiller Patrick Leblanc**

**QUE** la municipalité de Namur contribue pour un montant de 150 \$ à titre de don pour l'activité Golf sur Neige.

**Adoptée à l'unanimité**

## **7.0 FINANCES**

7.1 Rapport des activités financières déposé par la directrice générale.

## **7.2 Approbation des comptes fournisseurs au 31 janvier 2012**

**ATTENDU** que la directrice générale / secrétaire trésorière dépose à la table du conseil la liste des comptes fournisseurs du mois de janvier 2012 portant les numéros de chèques 7697, 7707 à 7782 totalisant 32 984.87 \$

**R2012-02-17 Il est proposé par monsieur le conseiller Patrick Blanc**

**QUE** le paiement des comptes à payer au montant de 32 984.87 \$ est approuvé et que la secrétaire trésorière est autorisée à débiter les affectations budgétaires concernées.

**Adoptée à l'unanimité.**

## **8.0 Seconde période de l'assistance**

### **9.0 Varia**

### **10.0 Levée de la séance**

**R2012-02-18 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle**

**QUE** la séance levée à 21 h 30

**Adoptée à l'unanimité.**

---

Gilbert Dardel, maire

---

Diane Thibault, directrice générale  
Secrétaire-trésorière